

RCS : SAVERNE Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00095 Numéro SIREN : 333 401 768 Nom ou dénomination : ANSOL

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt 1823

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SAVERNE
RCS - 7 Rue du Tribunal - CS 50135
67703 SAVERNE CEDEX

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL DFC
15 rue DHAVERNAS BP 71024
80010 AMIENS CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 85 B 95 / 2021-B-1823

Le greffier du tribunal judiciaire de Saverne certifie qu'il a reçu le 19/05/2021,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/03/2020.

Concernant la société

ANSOL
Société par actions simplifiée
route de Phalsbourg
67260 Sarre-union

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-1823 le 31/05/2021
R.C.S. SAVERNE TJ 333 401 768 (85 B 95)

Fait à SAVERNE le 31/05/2021,
LE GREFFIER



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

SAS ANSOL
Route de Phalsbourg

67260 SARRE-UNION

EC PARTENAIRE

Société d'expertise comptable inscrite à l'ordre
des expert-comptables d'ALSACE.

6 RUE ICARE
67960 ENTZHEIM

Tel : 03.88.24.72.24
Web : www.ecpartenaire.com
Fax : 03.88.24.14.30

Etats financiers au 31/03/2020

COMPTES ANNUELS

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS ANSOL** relatifs à l'exercice du **01/04/2019** au **31/03/2020**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 10 152 824 euros

Chiffre d'affaires : 36 737 889 euros

Résultat net comptable : 459 030 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ENTHZEIM

Le 28/07/2020

Signature

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan Actif

CERTIFIÉ CONFORME

Etat exprimé en euros

		31/03/2020			31/03/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	23 326	20 672	2 654	4 860
	Fonds commercial (1)	7 622		7 622	7 622
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	363 318	962	362 357	362 423
	Constructions	5 445 581	3 118 182	2 327 399	2 463 184
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	816 260	547 405	268 855	426 779
	Autres immobilisations corporelles	1 471 707	676 001	795 706	831 232
	Immobilisations en cours	7 915		7 915	130 917
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	9 608		9 608	9 608
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	768 336		768 336	469 582
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		8 913 673	4 363 221	4 550 452	4 706 207
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	16 148		16 148	16 192
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 954 139	46 800	2 907 339	3 105 775
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	520 496	1 996	518 500	673 685
	Autres créances	1 106 924		1 106 924	1 315 860
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	860 396		860 396	681 410
	Charges constatées d'avance	193 064		193 064	106 660
	TOTAL (III)	5 651 167	48 796	5 602 372	5 899 581
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		14 564 841	4 412 017	10 152 824	10 605 788

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2020

31/03/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	88 000	88 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 800	8 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 897 692	2 660 881
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	459 030	236 811
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	38	105
	Total des capitaux propres	3 453 560	2 994 597
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 219 743	4 158 661
	Emprunts et dettes financières divers	257 586	246 568
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 384	1 146
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 016 723	2 048 802
	Dettes fiscales et sociales	1 028 868	1 008 349
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 555	10 555
	Autres dettes	138 403	137 109
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	6 699 263	7 611 190
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	10 152 824	10 605 788
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	459 029,84	236 810,95
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 291 721	7 610 044
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	445 141	1 305 861

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2020

31/03/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	36 175 183		36 175 183	34 972 145
	Production vendue (Biens)	385		385	3 430
	Production vendue (Services et Travaux)	562 322		562 322	584 266
	Montant net du chiffre d'affaires	36 737 889		36 737 889	35 559 841
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			54 558	14 765
	Autres produits			343 638	126 566
	Total des produits d'exploitation (1)			37 136 085	35 701 172
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			29 368 882	32 075 161
	Variation de stock			200 135	(3 154 275)
	Achats de matières et autres approvisionnements			43 781	60 895
	Variation de stock			43	(16 192)
	Autres achats et charges externes			2 023 011	1 878 529
	Impôts, taxes et versements assimilés			418 848	300 905
	Salaires et traitements			2 763 021	2 677 823
	Charges sociales du personnel			672 196	630 977
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			796 811	756 451
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			48 796	49 631
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			68 762	50 268
	Total des charges d'exploitation (2)			36 404 287	35 310 173
RES ULTAT D'EXPLOITATION				731 798	390 999

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2020

31/03/2019

RES ULTAT D'EXPLOITATION		731 798	390 999
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	10 773	2 179
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	96	38
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		10 869	2 217
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	44 901	35 657
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		44 901	35 657
RES ULTAT FINANCIER		(34 032)	(33 440)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		697 766	357 559
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	53 102	3 467
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	67	67
	Total des produits exceptionnels	53 169	3 534
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	25 776	20 172
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		154
	Total des charges exceptionnelles	25 776	20 325
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		27 393	(16 792)
PARTICIPATION DES SALARIES		83 727	29 078
IMPOTS SUR LES BENEFICES		182 402	74 878
TOTAL DES PRODUITS		37 200 122	35 706 922
TOTAL DES CHARGES		36 741 092	35 470 111
RES ULTAT DE L'EXERCICE		459 030	236 811
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		8 772	1 984
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Etats financiers au 31/03/2020

ANNEXE LEGALE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 152 824 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **37 200 122 euros** et un total **charges** de **36 741 092 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **459 030 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2019** et finit le **31/03/2020**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks font l'objet d'inventaires périodiques au cours de l'exercice, et au 31/03/2020 compte tenu des difficultés matérielles liées à l'épidémie de COVID-19, les stocks (PGC, Bazar, Textile, CD et Bijoux) ont été évalués sur la base d'une marge théorique.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Aucune provision a été constatée.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagements de retraite

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de 214 510 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	30 948					30 948
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 948					30 948
CORPORELLES	Terrains	363 318					363 318
	Constructions sur sol propre	5 135 092					5 135 092
	sur sol d'autrui	4 936					4 936
	instal. agencet aménagement	44 400		261 153			305 553
	Instal technique, matériel outillage industriels	802 637		13 623			816 260
	Instal., agencement, aménagement divers	1 087 511		132 905			1 220 416
	Matériel de transport	42 213		55 579			97 792
	Matériel de bureau, mobilier	151 454		2 044			153 499
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	130 917		7 915	130 917		7 915
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 762 479		473 220	130 917		8 104 782	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	9 608					9 608
	Autres titres immobilisés	469 582		298 754			768 336
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	479 189		298 754			777 943
TOTAL		8 272 617		771 974	130 917		8 913 673

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 466	2 206		20 672
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 466	2 206		20 672
CORPORELLES	Terrains	895	67		962
	Constructions sur sol propre	2 714 446	367 906		3 082 352
	sur sol d'autrui	4 936			4 936
	instal. agencement aménagement	1 862	29 031		30 894
	Instal technique, matériel outillage industriels	375 858	171 547		547 405
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	389 251	177 118		566 369
	Matériel de transport	6 301	18 166		24 467
	Matériel de bureau, mobilier	54 395	30 770		85 164
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 547 945	794 605		4 342 550
TOTAL		3 566 410	796 811		4 363 221

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains				(67)			67
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES				(67)			67
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL				(67)			67
TOTAL GENERAL NON VENTILE						(67)	67

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	105		67	38
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		105		67	38
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	48 500	46 800	48 500	46 800
	Sur comptes clients	1 131	1 996	1 131	1 996
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 631	48 796	49 631	48 796
TOTAL GENERAL		49 736	48 796	49 698	48 834
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			48 796	49 631 67	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	2 739	2 739	
	Autres créances clients	517 757	517 757	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 651	3 651	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 962	22 962	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	67 515	67 515	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	39 963	39 963	
	Groupe et associés (2)	596 381	596 381	
	Débiteurs divers	376 451	376 451	
	Charges constatées d'avances	193 064	193 064	
	TOTAL DES CREANCES	1 820 483	1 820 483	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	445 141	445 141		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	2 774 602	394 444	1 572 218	807 940
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	64 052	64 052		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 016 723	2 016 723		
	Personnel et comptes rattachés	506 203	506 203		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	259 610	259 610		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 106	32 106		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	230 949	230 949		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 555	10 555		
	Groupe et associés (2)	193 534	193 534		
	Autres dettes	138 403	138 403		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	6 671 879	4 291 721	1 572 218	807 940
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		290 280			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		368 113			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		9 544			

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	31/03/2020	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts		541 143		
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		101 180		
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Total des Produits à recevoir		323 622
Autres créances		323 622
<i>Frs aar à recevoir</i>	26 104	
<i>Rist. à recev. scapalsace</i>	225 822	
<i>Org.soc.-ch.à payer-pr.à rec.</i>	22 962	
<i>Etat-ch. à payer-prod.à recev.</i>	39 963	
<i>Interets a recevoir</i>	8 772	

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Total des Charges à payer		1 347 105
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 980
<i>Interets courus s/emp</i>	3 330	
<i>Interets cour.a payer/c.banc.</i>	650	
Emprunts et dettes financières divers		1 588
<i>Interets a payer</i>	1 588	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		344 723
<i>Fourn. fact. fgx. non parv.</i>	306 535	
<i>Fact fg n/parven.</i>	38 188	
Dettes fiscales et sociales		884 965
<i>Provision c.p</i>	223 792	
<i>Participation salaries</i>	83 727	
<i>Autres charges de personnel a</i>	30 000	
<i>Interessement a payer</i>	53 471	
<i>Prov 13emois</i>	46 498	
<i>Complt direction a payer</i>	3 409	
<i>Gratification a payer</i>	43 382	
<i>Organismes sociaux (ch.a pay.)</i>	173 063	
<i>Etat - charges a payer</i>	227 623	
Autres dettes		111 848
<i>Clients il a rembourser</i>	111 848	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/03/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				193 064
Charges constatées d'avance d'exploitation			193 064	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				193 064

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/03/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2020
Capital social	88 000				88 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	8 800				8 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 660 881	236 811			2 897 692
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	236 811	(236 811)		459 030	459 030
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	105			(67)	38
TOTAL	2 994 597			458 963	3 453 560

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 2 994 597

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 2 994 597

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 458 963

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	5 500,00	16,0000	88 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	5 500,00	16,0000	88 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros			
	France	Export	Total
Ventes de marchandises	36 175 183		36 175 183
Production vendue de biens	385		385
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	562 322		562 322
TOTAL	36 737 889		36 737 889

--

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/03/2020	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		697 766	197 707	500 059
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(56 334)	(15 305)	(41 029)
RESULTAT COMPTABLE		641 432	182 402	459 030

(1) après retraitements fiscaux.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2020
VALEUR D'ORIGINE					122 726	122 726
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				54 086	54 086
	Dotation exercice				13 276	13 276
	TOTAL				67 362	67 362
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				54 566	54 566
	Redevances Exercice				24 566	24 566
	TOTAL				79 132	79 132
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				23 300	23 300
	entre 1 et 5 ans				13 872	13 872
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				37 172	37 172
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				10 026	10 026
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				10 026	10 026
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/03/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			3 116 159	420 000
			3 116 159	420 000
Engagements de crédit-bail				
Contrats crédit-bail mobilier			47 199	
			47 199	
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Selon annexe ci-joint			214 510	
			214 510	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			3 377 868	420 000
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2020
Emprunt bancaire	Hypothèque et nantissement fonds de commerce	Crédit Coopératif	2 050 000	1 179 878
Emprunt bancaire	Hypothèque et nantissement fonds de commerce	CIC EST	2 050 000	1 099 557
Emprunt bancaire	Nantissement fonds de commerce	Crédit Coopératif	80 000	18 003
Emprunt bancaire	Nantissement fonds de commerce	La Banque Postale	250 000	212 316
Emprunt bancaire	Nantissement fonds de commerce	Crédit Coopératif	250 000	226 841
		TOTAL	4 680 000	2 736 595

ANNEXE - Elément 10

Evaluations fiscales dérogatoires

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Résultat de l'exercice		459 030
Impôts sur les bénéfices		182 402
<i>Impôts sur le bénéfice</i>	199 974	
<i>Crédit d'impôt mécénat</i>	(17 572)	
Résultat avant impôts		641 432
Variation des provisions réglementées		(67)
Amortissements dérogatoires		(67)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES		641 365

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/03/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires		14	
	Employés		76	
	Ouvriers			
	TOTAL		98	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/03/2020

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
SODISAR 7 ROUTE DE PHALSBOURG, 67260 SARRE UNION	SAS	38 200	98,36

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2003, la société SAS ANSOL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SODISAR. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société SODISAR SAS est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SODISAR SAS, société mère
- ANSOL SAS (filiale)
- BRASSERIE DE LA SARRE (filiale)

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément ; la société mère enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5) Déficit reportable

Néant

6) Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

Charges financières

Charges financières

Autres éléments

101 180

541 143

8 603

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Total des produits exceptionnels		53 169
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		53 102
<i>Produits exceptionnels</i>	53 102	
Reprises sur provisions et transferts de charges		67
<i>Reprise s/ amort derogatoires</i>	67	
Total des charges exceptionnelles		25 776
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		25 776
<i>Pénalités amandes fiscales pénales</i>	385	
<i>Indemnité licenciement</i>	13 469	
<i>Rupture conventionnelle</i>	10 795	
<i>Franchise sur sinistres</i>	1 127	
Résultat exceptionnel		27 393

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/03/2020

Transferts de charges d'exploitation	4 829
Transferts de charges IJSS	98
TOTAL	4 927

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	KAPPA Consultants							
	31/03/2020	31/03/2019	%	%	31/03/2020	31/03/2019	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur		12 000		100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total		12 000		100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL		12 000		100,00				

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/03/2020	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 954 139	3 154 275		200 135
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	16 148	16 192		43
TOTAL I	2 970 288	3 170 466		200 178
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

greffe

ANSOL

Société par Actions Simplifiée au Capital de 88 000 Euros

Siège Social : Route de Phalsbourg
67260 - SARRE UNION

333 401 768 R.C.S. SAVERNE

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 17 SEPTEMBRE 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2020 se soldant par un bénéfice de 459.030 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 459.030 €
- Au poste « Autres Réserves » 459.030 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIE CONFORME

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 MARS 2020 se soldant par un bénéfice de 459.030 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 459.030 €
- Au poste « Autres Réserves » 459.030 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

11 avenue de Strasbourg
BP 62146
68060 MULHOUSE CEDEX

ANSOL

Société par Actions Simplifiée au capital de 88 000 euros
Route de Phalsbourg 67260 SARRE UNION

RCS SAVERNE 333 401 768

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Exercice clos le 31 mars 2020

A l'Assemblée Générale de la société ANSOL

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ANSOL S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 2 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans la note en page 22 intitulée « Règles et Méthodes Comptables » de l'annexe des comptes annuels, qui porte sur l'impact de la crise sanitaire sur les états financiers en 2020.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 2 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction m'a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Didenheim, le 2 septembre 2020

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.